

20 ans
d'expertise
au service
des solidarités
et de la santé



STATISTIQUE PUBLIQUE

Vendredi 30 novembre 2018

**Ministère des Solidarités et de la Santé
Salle Pierre Laroque**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DU TRAVAIL

MINISTÈRE
DE L'ACTION ET DES
COMPTES PUBLICS

Longévité et vieillissement

Éléments de cadrage



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DU TRAVAIL

MINISTÈRE
DE L'ACTION ET DES
COMPTES PUBLICS

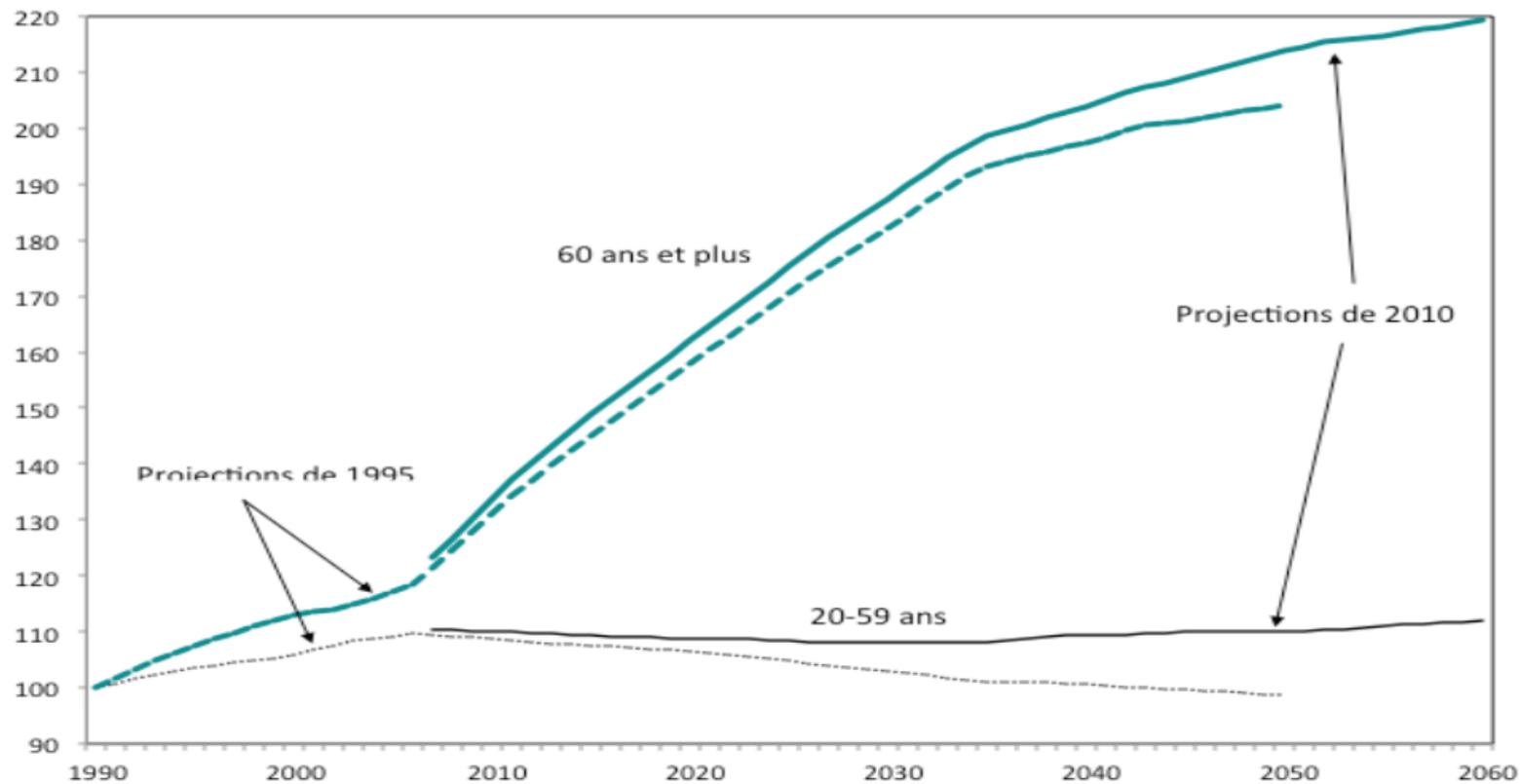
Aperçu

- Bien gérer le vieillissement suppose, entre autres, de bien en comprendre les origines
- Comment leur compréhension a-t-elle évolué au cours des trois dernières décennies ?
 - Une vision du problème qui, au départ, faisait peu de place à la problématique de l'allongement de la durée de vie
 - Son rôle déterminant est maintenant bien mis en lumière
 - Mais certaines précisions restent parfois nécessaires
 - Rôles respectifs des gains d'espérance de vie passés ou à venir
 - Articulation avec l'effet du baby-boom
- Comment ceci a-t-il compté et compte encore pour bien aborder la problématique des retraites ?

Un débat mal enclenché

- Jusqu'aux années 1980, focus sur l'hypothèse de vieillissement « par le bas »
 - Craintes sur le non-remplacement des générations : « Plus personne, demain, pour payer les retraites »
 - Dans un contexte où les gains d'espérance de vie semblaient saturer
- A favorisé l'idée que la solution au problème des retraites était à chercher du côté de la politique familiale ou de la politique migratoire
 - A pu être aussi utilisé en faveur de la retraite par capitalisation
- Or, ce vieillissement par le bas, contrairement à d'autres pays, ne joue quasiment aucun rôle en France, du moins à ce jour

Vieillissement par le haut plutôt que par le bas



Une autre erreur d'interprétation : le caractère transitoire de l'effet papy-boom

- Idée symétrique de la précédente :
 - Ce n'est pas la fécondité qui est devenue trop basse, le problème est qu'elle a été trop haute dans le passé,
 - i.e. un baby-bbom devenant 60 ans plus tard un papy-boom
- Cette représentation est davantage correcte mais souvent assortie d'un autre malentendu
 - Idée qu'il s'agit uniquement de gérer une « bosse » transitoire
 - Difficultés de financement tant que les baby-boomers allaient être à la retraite
 - Puis retour à des conditions de financement normal
 - A pu orienter vers l'idée d'une réponse par accumulation/désaccumulation de réserves transitoires
 - Notion de « fonds de lissage », cf FRR
- En quoi cela est-il inexact ?
 - L'effet baby-boom n'est pas un effet en « bosse », c'est un effet « en V »
 - Rajeunissement tant que les baby-boomers sont en activité, suivi d'un retour à la normale une fois qu'ils arrivent à la retraite et si la fécondité est revenue, entre temps au seuil de remplacement
 - Ce qu'on doit gérer est la sortie du V, ce qui appelle des réponses pérennes

En arrière-plan de l'effet baby-boom, le rôle déterminant de la longévité

- N'a émergé que plus tardivement dans la réflexion
 - Sous l'effet du retour à un espérance de vie plus dynamique
 - On est passé du « demain, plus personne pour payer les retraites » au « tous les ans, nous gagnons trois mois d'espérance de vie »
- A permis une approche plus positive du vieillissement et des solutions à y apporter
 - La réforme des retraites vue comme prix à payer pour une évolution par ailleurs favorable
 - Avec la possibilité de relèvements de l'âge de la retraite qui n'en réduisaient pas forcément la durée
- Et, de fait, c'est vers ce levier que se sont tournées les réformes, à partir de 1993, du moins en affichage principal

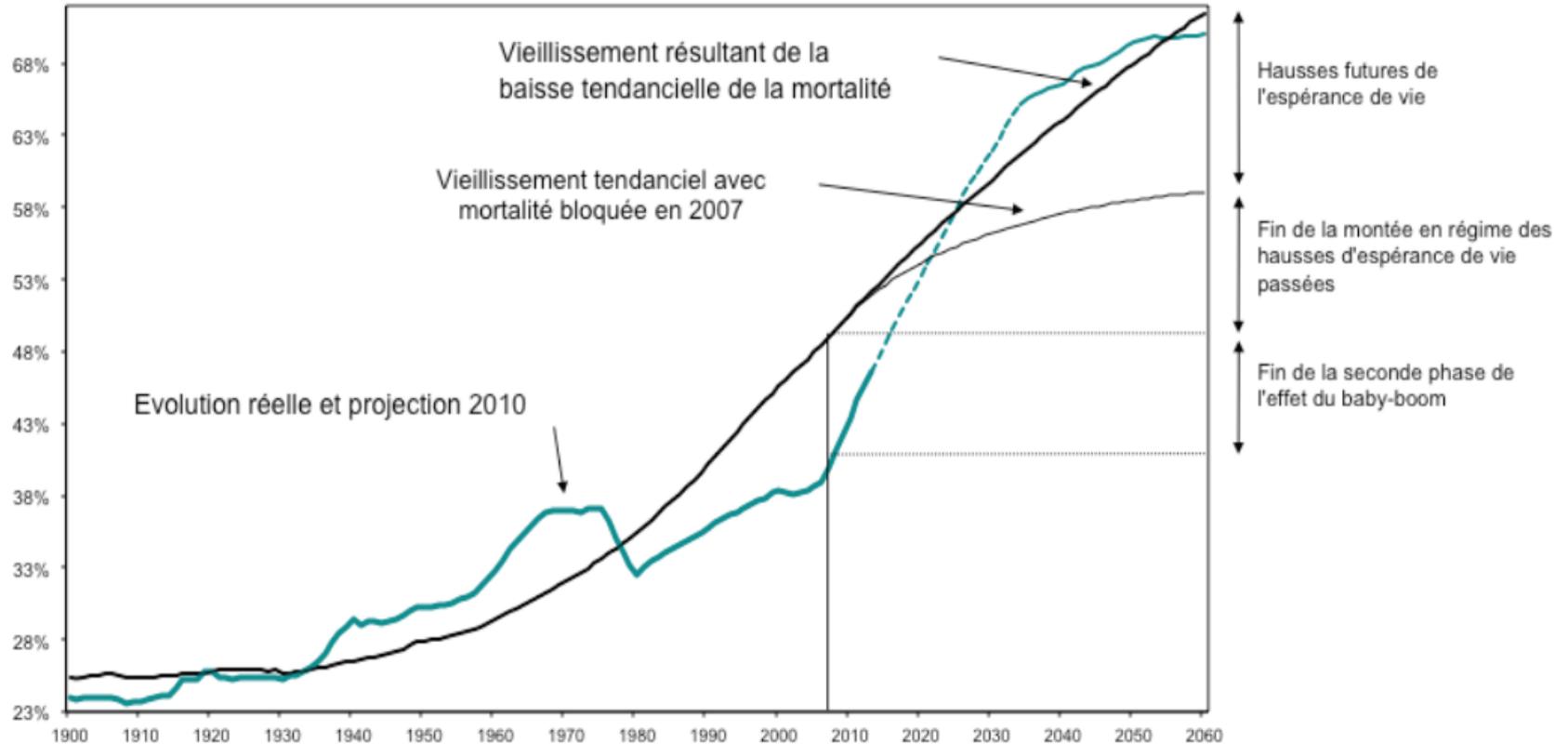
Mais un focus sur la longévité qui, à son tour, a besoin d'être clarifié

- Parfois interprété comme voulant dire que l'essentiel du problème découle des gains d'espérance de vie *à venir*
 - A notamment entretenu l'idée qu'il peut suffire d'indexer l'âge de la retraite sur les gains à venir d'espérance de vie
 - Comme avait tenté de le faire la réforme de 2003
 - Une logique à laquelle on réduit également souvent le système en comptes notionnels
- Pourquoi c'est plus compliqué ?

Les composantes du vieillissement par le haut : deux et même trois plutôt qu'une

- A : L'effet des gains d'espérance de vie à venir
- B : Un acquis de vieillissement « incompressible » dû aux gains d'espérance de vie passés
 - Qui se décompose lui-même en deux
 - B1: Le fait que, par nature, les gains d'espérance de vie ne se diffusent que progressivement vers le haut de la pyramide des âges...
 - B2: Et l'effet sortie du « V », i.e. la résorption de la part du vieillissement qu'on aurait déjà dû connaître mais qui a été retardé par l'effet baby-boom
- Dans le cas français, ces trois composantes jouent à parts à peu près égales

Les trois sous-composantes du vieillissement par le haut

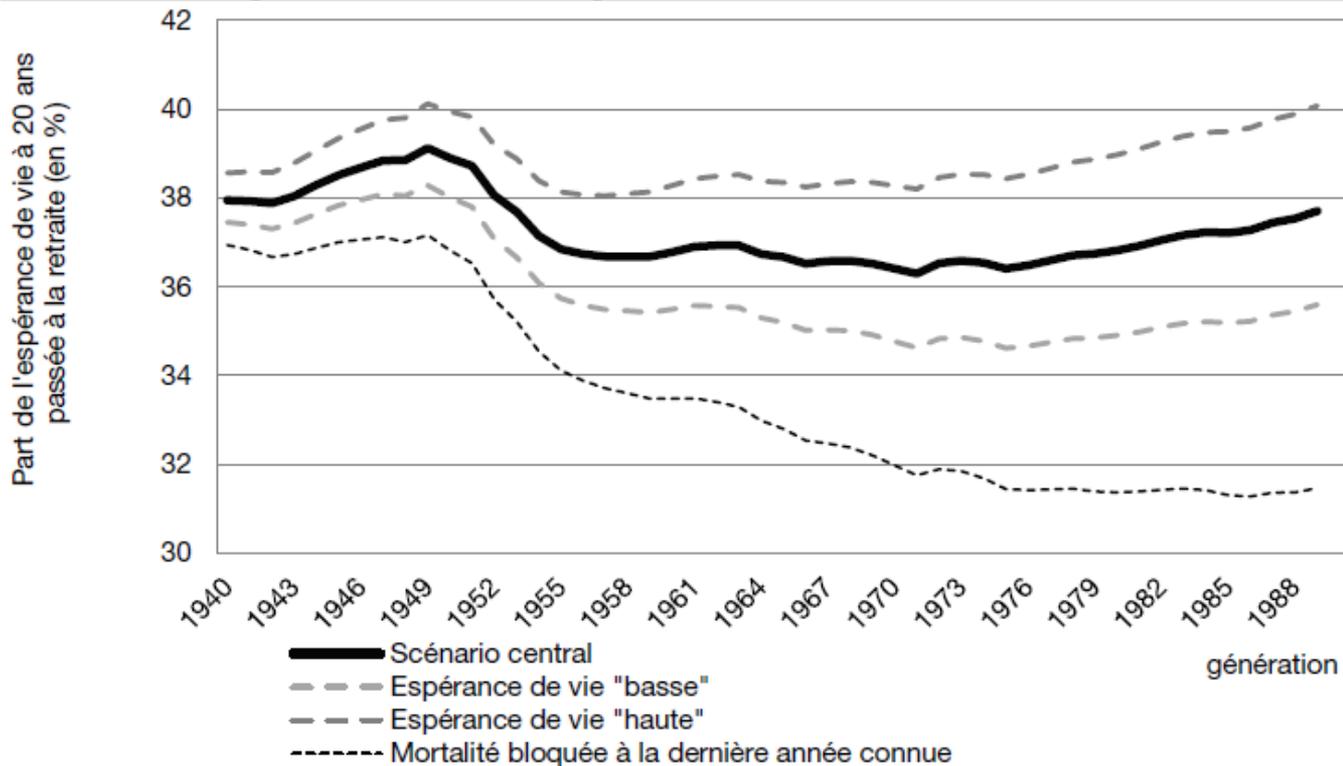


Pourquoi ceci importe-t-il ? (1)

Comprendre les réformes passées

- Le problème des retraites à l'orée des années 1990
 - Une part des retraites dans le Pib qui était appelée à passer de 11 % à 19-20 % environ
- Indexer l'âge de la retraite sur l'espérance de vie ne gère que la composante A, donc un tiers du problème
 - C'est ce qu'a à peu près réalisé le cumul des réformes 1993 à 2014
 - ...et non pas la réforme 2003 à elle seule
- Les réformes des retraites ont dû trouver d'autres instruments pour gérer les deux autres tiers
 - Une part des retraites dans le PIB qui s'est accrue de près de trois points
 - Et une baisse attendue du niveau de vie relatif des retraités, d'environ 20%
- Ce sont donc les trois leviers du triangle des retraites qui ont été actionnés pour gérer les trois composantes du vieillissement prévu à l'époque, à part à peu près égales.

Le partage proportionnel des gains d'espérance de vie à venir



Source : Aubert et Rabaté, *Economie et Statistique*, n° 474, 2014

Pourquoi ceci importe-t-il ? (2) Concevoir la réforme à venir

- Garder la même répartition des rôles entre les trois leviers ?
- Dans ce cas, comment gérer l'incertitude qui entoure la composante A des gains d'espérance de vie à venir ?
- A supposer que l'effort prévu sur le niveau de vie relatif des retraites futures soit le bon, comment le réaliser de manière identique quelle que soit une autre forme d'incertitude, celle sur la croissance économique future ?
- Et que prévoir face à l'éventuel retour du vieillissement par le bas, qui ne peut-être exclu ?